

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

VILLE DE LA CIOTAT – Hôtel de Ville – Rond-point des Messageries Maritimes – 13600 LA CIOTAT, représentée par SOGIMA - 39, rue Montgrand – BP 219 – 13178 MARSEILLE CEDEX 20 agissant en qualité de mandataire au sens de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 (dite « loi MOP »).

Contact : François Crombez, Tél : 04 91 04 90 25. E-mail : francois.crombez@sogima.fr . Fax : 04 91 04 90 35.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: ASCCO INTERNATIONAL – 11, rue de Rochechouart – 75009 PARIS

Contact : Monsieur Joël BERNARD – Tél : 01-49-95-09-96 – Fax : 01-49-95-09-90 – Mail : joelbernard@asco-international.fr

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus: SOGIMA - 39, rue Montgrand – BP 219 – 13178 MARSEILLE CEDEX 20.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: SOGIMA - 39, rue Montgrand – BP 219 – 13178 MARSEILLE CEDEX 20. A l'attention de Eric Robineau, Tél : 04 91 04 90 22. Fax : 04 91 04 90 35.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S):

Commune.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:

Marché d'assurance Dommages-Ouvrage relatif à la réhabilitation de l'Hospice Saint-Jacques à La Ciotat (13600).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services:

Services.

Catégorie de services: 6a

II.1.8) Division en lots:

Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération:

Non.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale:

Lot unique : Dommages-Ouvrage (DO)

II.2.2) Options:

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:

INFORMATIONS SUR LES LOTS

Lot unique :

Intitulé : Dommages-Ouvrage (DO)

Description succincte: Le marché prendra effet à compter de la date de la réception de la notification et au plus tôt à compter de l'ouverture de chantier, et se terminera 10 ans après la date de réception au sens de l'article 1792-6 du Code Civil sauf pour la garantie de Bon Fonctionnement qui se terminera 2 ans après la réception.

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Financement sur le budget général de la Ville.

III.1.2) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

Entreprise unique ou groupement conjoint.

III.1.3) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières:

Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- Il est expressément rappelé qu'aux termes de la section III de la circulaire du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi en date du 24.12.2007 relative à la passation des marchés publics d'assurances, « *s'agissant de renseignements sur les personnes physiques ou morales participant à la présentation de cette proposition, il y a autant de documents que d'acteurs concernés. Ainsi, l'intermédiaire d'assurance qui présente la candidature d'une société d'assurances doit fournir les documents exigés pour la candidature, pour la société représentée ET pour lui-même. »*

- Le candidat répondra sur la base des formulaires « DC » disponibles en ligne à l'adresse « http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm ».

Modalités de présentation des candidatures :

L'offre devra être remise en mains propres contre récépissé ou envoyé par courrier recommandé avec avis de réception, à la SOGIMA, sous enveloppe cachetée portant en haut à gauche les mentions suivantes « Ne pas ouvrir / Mapa Assurances pour la réhabilitation de l'Hospice Saint-Jacques à La Ciotat ».

Pièces du dossier de candidature et informations requises :

- lettre de candidature ou formulaire DC4,
- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat,
- copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire (DC 5 cadre D2),
- déclaration sur l'honneur en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics (DC 5 cadre K) dûment datée et signée par le candidat,
- si le candidat se présente en tant que courtier : un mandat délivré par la compagnie d'assurance ou la société mutuelle d'assurance, ainsi que les attestations d'assurances de Responsabilité Civile professionnelle et de garantie financière telles que définies aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances,
- si le candidat se présente en tant qu'agent général : le traité de nomination et l'attestation d'assurance de Responsabilité Civile professionnelle.

III.2.2) Capacité économique et financière:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration relative au chiffre d'affaires global et au chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles qui font l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices (DC 5 cadre D1.1)

III.2.3) Capacité technique:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration indiquant les moyens du candidat (DC 5 cadre F1 ou annexe libre)

- Liste de références des prestations similaires à celles faisant l'objet du marché, et exécutées au cours des trois dernières années : cette liste devra comporter l'identité du maître d'ouvrage, le type d'ouvrage, l'année de réalisation de l'ouvrage, et le montant total de l'opération / montant hors taxes travaux + honoraires (DC 5 cadre F2 ou annexe libre).

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

Oui.

La prestation est réservée aux compagnies d'assurances ou aux mutuelles d'assurances, agréées par leur autorité de contrôle conformément aux articles L 321-1 et suivants du code des assurances, le cas échéant représentées par leurs intermédiaires (courtiers ou agents généraux).

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure:

Marché à procédure adaptée.

Le pouvoir adjudicateur négociera avec les candidats ayant remis une offre. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre y compris le prix.

Des candidats ont déjà été sélectionnés: non.

IV.1.2) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue:

Non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Tarification. Pondération : 80.
2. Qualité des garanties, montant des garanties et des franchises : 20.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif:

Par courrier ou par fax à SOGIMA - 39, rue Montgrand – BP 219 – 13178 MARSEILLE CEDEX 20, fax : 04 91 04 90 35.

IV.3.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:

15.2.2010 - 16:00.

IV.3.3) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Français.

IV.3.4) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

SECTION V: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

V.1) AUTRES INFORMATIONS:

Date d'envoi du présent avis sur le site de la ville <http://www.laciotat.com> : **12.1.2010**

V.2) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

12.1.2010.